

L'ESPERANCE

UN PEUPLE DOIT SURTOUT REGARDER LE CIEL.

FEUILLETON DE L'ESPERANCE.
9 NOVEMBRE 1872.—No. 7.

LE DEMON DES FERVAQUES.

(Suite.)

Pour le coup, l'ancien soldat ne savait plus que penser ni que dire.

En prêtant l'oreille à tout ce que venait de lui révéler Saint-Esteben, il croyait être redescendu à cet âge enfantin où les récits de nourrice charment les longues veillées d'hiver. D'un autre côté, son imagination, profondément remuée, lui soufflait d'étranges paroles, telles que celles-ci :

—Est-ce que cette jeune fille n'aurait pas été maudite, avant même de naître, par suite de quelque grande faute des siens ?

Abel avait bien vite eu honte de s'être arrêté, même une seconde, à écouter une aussi odieuse accusation. La théorie du péché originel appliquée de nouveau à l'innocent, lui faisait horreur, et il n'osait plus s'y arrêter, même un moment. Mais que conclure de ce qu'il venait d'apprendre ? A quoi attribuer le retour de ce spectre si cruellement assidu ?

—Un pédat, ajoutait le docteur, voulant expliquer l' inexplicable, remonterait pour sûr à l'esprit de Socrate et au génie du second des Brutus. N'allons pas si loin pour prouver que ces choses-là ont une histoire en règle. Est-ce que vous ne vous rappelez pas ce petit vieillard mystérieux qui, à trois reprises diverses, est venu faire une visite à Ninon de Lençois pour lui annoncer les trois plus grands épisodes de sa vie ? J'ai lu, comme tout le monde, les Mémoires de Mlle Clairon, et j'y ai vu le fameux chapitre d'un soufflet appliqué sur des joues vivantes par la main d'un Rovenant. Est-ce dans cet ordre de faits qu'il faut placer le cas de ma cliente ? Mais Mlle de Fervaques a vingt ans et n'a point de passé. Chez elle, on ne trouverait rien qui pût la rattacher au monde des démons et des sorcières. — Que vous veut donc dire cette vision ? En vérité, je m'y perds.

Il y avait un moment de silence.

Abel reprit le premier la parole. —Docteur, dit-il, ignorant l'origine de ce mal étrange et sa nature même, comment donc osez-vous entreprendre de le guérir ?

—Je n'ai que la prétention de le combattre, répondit Saint-Esteben. Ce que je désire surtout amener, c'est un peu de répit qui me permette de refaire les nerfs de la jeune fille. Il est constant que ces assauts et cette vision opiniâtre ont fortement agi sur l'organisation de ma cliente. Il s'en faut pourtant que ce soit un sujet débile. Dieu merci, Lauriano est d'une bonne constitution, et une fille d'un grand cœur. Je suis bien certain qu'un danger ou un labeur ne l'arrêterait point, s'il s'agissait de faire une action d'éclat.

—L'affaire de l'aigle est là pour donner raison, reprit vivement des Tillères.

—Mais une Clélie ou une Porcia serait bien vite entamée par l'assaut d'un spectacle si peu explicable. J'ai donc d'abord songé à aguerir la belle enfant contre l'apparition. Je voudrais la mettre à même de recevoir la visite de son double sans qu'elle pût éprouver autre chose qu'une légère surprise. Au fond, cette silhouette incompréhensible est d'une innocuité absolue. Jamais le double n'a proféré une menace ni même prononcé un mot. Qu'importe qu'il se présente plus ou moins souvent, si l'on arrive à ne plus redouter son apparition ? Et puis, en toute chose, mais surtout en médecine, le grand art est de gagner du temps. Et, à ce propos, apprenez encore une particularité. Il est démontré que le double ne se montre trait pas quand Mlle de Fervaques n'était encore qu'un enfant ; il ne s'est fait voir que du jour où elle est devenue une jeune fille. Qui sait si cet indéfinissable phénomène ne cessera pas tout à fait lorsque la jeune personne sera mariée ?

—Mais, docteur, vous m'avez déjà fait entendre qu'il y avait des raisons pour que Mlle de Fervaques ne se mariât pas ?

—Ces raisons, vous les connaissez maintenant, Abel. Il n'en existe pas d'autres que celles que je viens de vous dire. On m'a aussi renseigné là-dessus ; on m'a dit qu'en Bourdonnais et en Berril, où sont situés les domaines de sa famille, Mlle de Fervaques avait été l'objet de fréquentes poursuites de la part de...

—Mlle de Fervaques est la plus séduisante personne qui soit...

—C'était ce qu'on se disait dans les deux provinces ; mais au moment où l'on arrivait au chapitre des informations, les prétendants, effrayés, se retiraient un à un, sous le premier prétexte venu.

—Et bien, docteur, c'étaient de grands sotts, répondit Abel en allumant un cigare.

V.

En plein Bourdonnais, sur la route de Clermond-Ferrand, un peu au-delà des bois de Monadier, on aperçoit de loin deux tourelles en forme de poutrière et couvertes en ardoise. Au sommet de chacune d'elles, une girouette sculptée en fleur de lys fait voir au premier coup d'œil que c'est là une demeure aristocratique. A mesure qu'on avance, en effet, on découvre une construction du temps de la Renaissance, qui est connue dans le pays sous le nom de Château de Fervaques.

Ce château a été bâti sous les derniers des Valois par un vassal des sires de Bourbon ; c'était un capitaine de routiers, nommé Enguerrand de Fervaques. Il a été, bien entendu, le premier de sa race, le fondateur d'une petite dynastie. La chronique locale raconte ses prouesses, mais—en frémissant encore d'effroi après quatre siècles écoulés. Ce digne gentilhomme, formé au métier de soldat par les troubles de son temps, était quelque chose comme un Montcalm au petit pied. Fervant catholique, il ne cherchait plus à être tendre pour ceux de la Religion, qu'on appelait alors des huguenots, et il a fait perdre plus d'un paillard aux branches de ses hautes futailles.

On raconte encore quelques-uns de ses exploits dans plus d'un village de la Nièvre et de l'Allier. —Le diable avait pris la figure du comte Enguerrand de Fervaques pour descendre un moment sur la terre, disent les conteurs, au moment où ils vont commencer un récit du bon vieux temps.

Dans l'origine, Fervaques était un manoir féodal, tout entier de pierres d'Auvergne et de briques. On y vivait d'un nid de vautour. On y menait déjà la belle vie que Fléchier a si bien décrite dans l'Histoire des grands jours d'Auvergne. Cependant le comte, qui d'abord n'était qu'un ours mal léché, se polit peu à peu au contact des galants seigneurs et des belles dames du temps. En faisant son métier d'homme de guerre, il avait eu occasion de s'arrêter un peu partout, en France ; c'est dire qu'il avait vu Chambord et Chenonceaux, et vingt autres résidences toujours retentissantes de fêle musique et de fêtes. Comme ces allures, imitées de l'ita lien, lui plurent, il rapporta de ses pérégrinations les dessins du Primaticcio, et, se sentant riche, il céda à la fantaisie de faire reconstruire le château suivant la mode nouvelle.

—Voilà qui est curieux, disaient les bonnes gens du pays ; depuis que le château a été embelli, notre loup est devenu aussi doux qu'un mouton.

Et rien n'était plus exact. Enguerrand de Fervaques se maria. Il choisit pour femme Béragère d'Arfeuilles, qu'on nommait la Feuille de la Vierge, tant elle réunissait en elle de perfection. Cette union contribua à l'amollir encore. Le château devint un lieu de plaisir. Du matin au soir, on n'y entendait que chansons galantes et vives d'amour, chevâchées et parties de chasse.

—Non, sans doute, ce n'est plus le même homme, disait-on, autour du comte. Il n'oprouve plus ces accès de colère qui échaugenaient sa figure en celle du lion, mais comment se fait-il qu'il y ait par moments tant de souci sur son front ? On parle d'un souvenir qui les poursuit, d'une date que le bruit des fêtes ne peut parvenir à chasser de sa pensée. Est-il vrai que le comte a fouet roué le fastige nuit et jour ?

Un soir, à la suite d'une chasse dans la forêt de Trongays, Enguerrand, porté par son cheval à trois crans pas environ de ses piqueurs, se trouvait seul au milieu d'une clairière, quand un inconnu, couvert de haillons, mais sans armes, s'avança résolument vers lui.

—Me reconnais-tu, lui dit-il, en se croisant les bras sur la poitrine.

Le comte devint pâle et muet. Il voulait éperonner son cheval pour s'écartier du lieu de cette scène, impossible. Un regard étrange, animé d'une flamme terrible, clouait sa monture au lieu où elle était et le frappait lui-même d'immobilité.

—Te voilà bien étonné, Enguerrand ! reprit l'homme ; tu ne me croyais plus de ce monde. Et,

en effet, suis-je bien un être vivant ou un échappé de la tombe ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y a quinze ans passés, quand nous finissions ensemble la vie de soldat, tu m'as égaré pour ne pas me payer une dette de jeu. La chose se passait, la nuit, dans la forêt de Compiègne ; c'est dans une forêt, à la nuit tombante que tu me revois !

Fervaques cherchait à balbutier un mot de pardon.

—Autrefois, tu me menaçais, reprit le nouveau venu ; à présent, tu me demandes grâce. Eh bien, c'est peine perdue. Pourtant je ne viens pas pour te châtier personnellement. Je me contente de venir t'annoncer ce qui t'arrivera, à toi et aux tiens.

(A continuer.)

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Espérance.

Les Noces d'Or de Mgr. l'Ev. de Montréal.

Chez les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, dont on connaît l'esprit de foi et l'attachement inaltérable aux autorités ecclésiastiques, ont tenu à l'honneur de présenter, eux aussi, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, l'expression de leurs sentiments d'amour, de respect et de gratitude.

Dans la soirée de samedi dernier, un grand nombre d'entre eux, représentant leurs communautés de cette ville et celles du reste du diocèse, se sont rendus à la résidence de notre vénérable Evêque ; et, par l'organe de leur digne supérieur, —le Frère Honoré,— ils ont dit, en termes excellents et venant de cœurs profondément religieux, tout ce que la commémoration des Noces d'Or de Sa Grandeur éveillait en eux de chaudes sympathies, de vive allégresse et de non-fondés et reconnaissantes paroles, que nous sommes heureux d'enregistrer, et qui ont été accompagnées de l'offrande généreuse de cent piastres en or. Voici l'adresse :

à Sa Grandeur Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal.

Monsieur, A l'occasion de la célébration solennelle de votre cinquantième année de prêtrise, des adresses de félicitations vous arrivent de tous les points du vaste diocèse que vous gouvernez avec tant de sagesse, et qui rendent ainsi témoignage de la grande vénération, du profond respect et de l'amour filial que portent à Votre Grandeur tous ceux qui ont le bonheur de se compter au nombre de vos ouailles.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont heureux de proclamer ici, Monsieur, que leurs sentiments sont à l'unisson de ceux exprimés dans ces adresses. Ils remercient la divine Providence de leur avoir ménagé le plaisir et la satisfaction de pouvoir célébrer, de concert avec vos ouailles, et avec toute la pompe possible, les Noces d'Or de votre Grandeur.

Cette fête, Monsieur, répand la joie et l'allégresse dans tous les cœurs catholiques de la Province, parce que tous reconnaissent en votre Grandeur non seulement le vénérable Doyen de notre illustre et pieux Evêché, mais encore le saint Prélat, l'Evêque aux grandes inspirations, à l'âme ardente et généreuse, au cœur plein d'amour pour la Religion et la Patrie.

En effet, Monsieur, que n'a pas fait votre Grandeur, pour une charité tendre et active, pour soulager les misères de toutes sortes. Sous le souffle de cette vertu sublime, qui résume le Saint Evangile, et qui anime toutes vos actions, des Asiles se sont élevés comme par enchantement dans votre ville épiscopale, pour abriter, l'un, des personnes pieuses, désirant faire leur salut plus ardemment en faisant le monde ; l'autre, les malades et les infirmes ; celui-ci, de jeunes enfants qui pleurent la perte de leurs parents chéris, celui-là, de pauvres infortunés, privés des plus riches dons de la nature ; l'ouïe et la parole.

Et qui ne connaît, Monsieur, les services signalés que vous rendez à la cause de l'Education, soit en fondant de magnifiques Etablissements, dont vous confiez la direction à des hommes dignes, sous tous les rapports, de la confiance publique, soit en encourageant, par toutes sortes de moyens, ceux qui se dévouent à ce ministère, qui fait les sociétés grandes et prospères. Les Frères eux-mêmes ont été honorés d'un si haut encouragement, et ils profitent avec bonheur de cette circonstance solennelle pour vous en témoigner leur reconnaissance.

Est-ce là tout ? Non.

Pasteur vigilant et actif, Monsieur, vous êtes sans cesse sur la brèche pour défendre contre l'ennemi le troupeau bien aimé que le divin Maître a rangé sous votre houlette pastorale.

Père tendre et compatissant, vous n'avez d'autre passion que le bonheur de vos enfants, et ne vivez que pour faire des heureux ou sécher des larmes.

Evêque, vous ne cessez, par vos discours et vos écrits, où respire l'onction la plus suave, d'exhorter à la pratique du bien les fidèles confiés à votre garde.

Juge, vous opposez une juste fermeté au débordement des passions, tantôt en signalant un danger, en extirpant un abus, toujours en commandant l'Esprit, sous quelque forme qu'elle se présente.

Véritable apôtre, votre zèle ne s'arrête pas seulement aux limites de votre domaine spirituel, mais s'étend jusque sur les plages étrangères, où vous envoyez d'intrépides missionnaires porter le flambeau de la Foi, et d'heroïques vierges pour répandre le baume des consolations dans l'âme des affligés.

Or, Monsieur, au récit de tant de vertus, à la pensée de si grandes œuvres accomplies par Votre Grandeur, pendant plus d'un demi-siècle de labeurs, au service des autels, quel cœur ne serait point touché et attendri ? et, dans les transports de la plus vive gratitude, comment ne s'écrierait-il pas :

Oh ! heureux le peuple qui possède un si grand Pontife ! Oui, il est heureux le peuple canadien de posséder ce vétéran du sanctuaire, la gloire de son clergé ; mais doublement heureux est le Diocèse qui a l'inestimable privilège de l'avoir pour premier Pasteur !

Ah ! puisse le Seigneur vous conserver encore de longues années, Monsieur, pour continuer d'être auprès de votre troupeau sa Providence visible et son appui. Puisse-t-il aussi, ce doux Sauveur, récompenser votre zèle apostolique en fondant en même troupeau docile à vos charitables leçons, un que marchant dans les droits sentiers de la justice, il arrive enfin au séjour des élus, pour embellir sa brillante couronne qui vous est réservée de toute éternité.

Tels sont, Monsieur, les vœux que forment aujourd'hui les Frères des Ecoles Chrétiennes.

Puisse-vous les avoir pour agréables, ainsi que cette modeste offrande qu'ils vous prient d'accepter, en même temps qu'ils sollicitent la faveur de votre sainte bénédiction et vos autres grâces.

Dans l'après-midi leurs élèves, au nombre de 3,000 dont plusieurs représentaient les communautés de Longueuil, Chambly, St. Jean, Deschambault, Cote des Neiges, St. Henri, ont présenté à Sa Grandeur des adresses dont l'une en français et l'autre en anglais auxquelles Sa Grandeur répondit avec sa bienveillance paternelle ordinaire. Le corps de musique sous la direction du frère Martial fit entendre ses plus beaux accords.

La fête qui avait été organisée par le frère Flavien directeur de la Communauté de Montréal, a eu un succès complet. — (Le Nouveau-Monde)

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Espérance.

CONDITION DE LA FEMME CHEZ LES DIFFERENTS PEUPLES DE LA TERRE.

La femme est l'être du monde le plus indéfinissable. Parcourez toutes les nations qui habitent le globe, vous n'en trouverez pas deux qui en aient les mêmes idées.

En Afrique, la femme est une esclave faite pour ramper sous un maître.

Dans les Indes, c'est une machine assez drôle, uniquement animée pour les plaisirs d'un magot.

En Turquie, c'est un joli bijou, facile à perdre, qu'il faut pour cette raison soigneusement tenir sous la clef, et dont au surplus on peut trafiquer.

En Espagne, la femme est une espèce d'ennemi dangereux, qu'il n'est pas mal d'enfermer parfois.

En Moscovie, une compagne malheureuse, qu'il est bon de battre de temps en temps.

En Pologne, une maîtresse qui commande.

En Angleterre, une égale soumise, qu'on estime et qu'on aime.

En France, la femme est une divinité qu'on adore. Chez les Français, le premier coup d'œil d'une femme est un ordre, son sourire un récompense, sa volonté une loi.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Espérance.

L'ESPERANCE.

SAINT-ROCH, 9 NOVEMBRE 1872.

L'imprimerie et le bureau de l'Esperance sont situés rue OCTAVE, à deux pas de la grande rue du Pont, Saint-Roch.

L'imprimerie se trouve au premier étage; la Rédaction et l'Administration sont au deuxième.

A l'établissement de l'Esperance l'on imprime des brochures, des livres, des pamphlets, des circulaires, des états de comptes, des blancs de billets de toute forme et de toute grandeur, des cartes de visite, des adresses d'affaires, etc., etc.

Toute impression demandée est faite au goût de celui qui la commande, et livrée sous le plus court délai possible.

Les lettres d'argent pour abonnements doivent être adressées *franchi de port* à M. l'Administrateur de l'Esperance.

Les lettres adressées au Rédacteur et confidées à la poste, doivent être affranchies.

L'ouverture du Parlement de Québec a eu lieu avant hier. Notre honorable député, M. Rhéaume, s'y est rendu comme par le passé, en attendant que le recorder actuel meure pour en briguer de nouveau la succession. Les personnes qui assistent aux débats parlementaires, seront fort heureuses d'entendre cette année encore l'énergique défenseur des droits du peuple.

Dans le Discours du Trône, Sir Narcisse Fortinait Belleau annonce qu'un projet de loi touchant l'élection des membres sera soumis à la considération de la Chambre. L'idée d'une réforme électorale est excellente; seulement, le lieutenant-gouverneur aurait dû proposer cette réforme il y a déjà longtemps. Mais *aut mieux tard que jamais.*

Au prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu détaillé des débats parlementaires.

Le "Canadien" et le R. P. Braun.

Lundi dernier, le rédacteur du Canadien a écrit une longue lettre à l'adresse du Révérend Père Braun, dans laquelle il se livre à des attaques personnelles.

Nos lecteurs s'étonnent; eux qui n'ont jamais vu de lettres de ce genre publiées dans un journal, ils n'ont encore jamais pu soupçonner qu'ils avaient le droit de juger ces enseignements.

Mais les hommes instruits, les rédacteurs de journaux, les savants ont le privilège de parler à Dieu un langage autre que le langage qu'il parle et veut parler. Ils ont le privilège, eux seuls princes de la société, ces rois de la plume, ces puissants du journalisme, de dire à la Vérité qu'Elle a menti; et l'on trouve naturel de les voir mettre le rosace de dévotion aux mains d'un saint prêtre que son Evêque a chargé d'éclairer les âmes et de purifier les consciences.

Hélas! à quelle époque vivons-nous donc? Il n'y a plus de Chiniqy parmi nos prêtres pour fustiger l'Evêque, et entraîner le peuple dans les voies de l'erreur. C'est aux bons prêtres, aux prêtres reconnus par leur Evêque, et qui ont reçu de leur Evêque la mission de travailler au salut de ses ouailles que des langues lancent un anathème méprisable et méprisé dans leurs bouches. Et c'est ainsi que M. Lucien Turcotte, rédacteur du Canadien, pose la main sur sa tête, et la croise à la main, oris au peuple:

" Nous avons entendu, comme tout le monde, le malheureux sermon du R. P. Braun, jésuite; comme tout le monde aussi, nous étions demeurés stupéfaits de tant d'inconvenance dans une circonstance où la première règle à observer était, ce nous semble, celle de la plus grande délicatesse. Nous avons appris en outre, qu'un sermon avait été prêché à la Cathédrale, le dimanche précédent, en présence du Archevêque de Québec et de l'évêque de Rimouski, par le prêtre même qui vient de peine de quitter les diocèses de ces deux prélats dans les circonstances pénibles que tout le monde connaît. M. l'abbé Alexis Pelletier, ex-rédacteur de la Gazette des Campagnes, et auteur reconnu des brochures libelles publiées sous le pseudonyme de George Saint-Aimé. Ce double choix nous paraît déjà une insulte lancée à l'Archevêque et à l'évêque de Rimouski. Nous préférons nous taire complètement, quoique étrange que cela puisse paraître, plutôt que de faire connaître au public des choses que nous regardons comme profondément regrettables et malheureuses."

Il est reconnu maintenant que Mgr. l'évêque de Montréal n'a plus le droit de laisser prêcher le prêtre qu'il juge digne de cette haute fonction; ce droit appartient à M. Turcotte qui nommera désormais

les prédicateurs de la Cathédrale de Montréal. Toutefois, il doit déjà s'apercevoir qu'il s'est jeté de lui-même, et tête baissée, dans un terrible abîme. Cet abbé Alexis Pelletier a pu prêcher à la Cathédrale de Montréal, et y prêcher en présence de Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque, et de Mgr. l'évêque de Rimouski. Ce prêtre est donc reconnu comme orthodoxe par Mgr. l'évêque de Montréal. Pensez-vous que Monseigneur Bourget permettrait de prêcher dans une église catholique à un mauvais prêtre, à un homme qui ne voudrait point se soumettre aux lois de l'Eglise? Donc, M. l'abbé Alexis Pelletier est un bon prêtre, un prêtre orthodoxe, reconnu par le saint évêque de Montréal et chargé par lui de travailler au bien des âmes. Donc, M. Lucien Turcotte, rédacteur de cette feuille vénaux qu'on nomme le Canadien, a commis une infamie en niant à un prêtre reconnu par son évêque le droit de prêcher en une certaine circonstance; donc, M. Lucien Turcotte a jeté la plus sanglante injure à la face auguste de l'évêque qui a jugé M. Pelletier digne d'exercer le saint ministère.

Après cela, on n'est pas surpris d'entendre M. Turcotte qualifier de "malheureux" le sermon du Révérend Père Braun. Mais il est bien plus impertinent, bien plus grossier, bien plus gamin, bien plus sacrilège, lorsqu'il ose ajouter:

" Le R. P. Braun en particulier, en prenant pour thème de sa harangue (car c'était bien plutôt une harangue passionnée qu'un sermon de Noce d'Or) toutes les questions brûlantes qui ont fait depuis quelques années tant de tort à la religion en ce pays, qui ont suscité des querelles de journaux, des dissentiments entre les évêques, d'interminables procès à Rome, a donné un éclatant scandale et a gâté sans ressource une démonstration à laquelle le pays tout entier avait voulu contribuer."

" Au lieu de profiter d'une circonstance si délicate pour rallumer un incendie qui a déjà fait tant de ravages, que ne s'est-il fait autoriser à lire publiquement le récent décret rendu par Rome, dans la cause de l'évêque de Montréal et des MM de Saint-Sulpice."

" Au lieu d'évoquer des rancunes indignes d'un prêtre et d'une âme de religieux, et de saisir une occasion si grande pour se venger d'une diatribe bien méritée, que n'a-t-il épuisé des sentiments aussi peu avouables et fait entendre aux catholiques réunis sous les voûtes de la plus grande église du Canada, des paroles de paix, de conciliation et de charité?"

Et M. Turcotte ose parler ainsi à une population toute catholique! Mais quel crime a donc commis le Révérend Père Braun? A-t-il apostasié la Foi? Est-il sous le coup des censures ecclésiastiques? Bien au contraire; il exerce le saint ministère de par la permission et les ordres de Mgr. l'évêque de Montréal. M. Turcotte a donc sérieusement la prétention de se substituer à celui qu'il appelle hypocrite et gouverneur à son tour.

Le Canadien dit du sermon du Révérend Père Braun que c'est une "harangue." Harangue si vous le voulez, mais c'est une harangue apostolique. Elle est "passionnée," ajoute le Canadien; en effet, elle est la fidèle expression des transports d'amour du saint Jésuite pour l'Eglise romaine, catholique, apostolique qui est la seule vraie, la seule qui conduise au port du salut; le savez-vous, M. Turcotte? Dans cette harangue, le Révérend Père Braun dit que l'Etat doit être soumis à l'Eglise; et montre qu'en dehors de la voie tracée par l'Eglise, il n'y a qu'une voie de perdition pour les peuples comme pour les individus. Quel est le prêtre qui, dans le diocèse de Québec, pourrait combattre cette doctrine sans être excommunié par Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque? Il est vrai que le Révérend Père Braun a fait entrer dans son sujet toutes les grandes causes de Mgr. Bourget, et en particulier la fondation du Nouveau-Monde. Mais l'évêque de Montréal a pu bénir, encourager, louer, protéger ouvertement et devant tout le monde le Nouveau-Monde, journal excellentment catholique, et qui aide à défendre les doctrines romaines; et le Révérend Père Braun a pu noter ce fait, et le donner comme une preuve convaincante du filial attachement de Mgr. Bourget au Saint-Siège.

Quant à vous, M. Turcotte, ne craignez point que notre vénérable et saint Archevêque vienne, dans un temps plus ou moins rapproché, recommander à ses ouailles de lire votre journal de préférence à un autre. Comprenez-vous? Scrivons à nos lecteurs le dernier plat d'injures du Canadien:

" En faisant des remarques sévères, nous entendons bien séparer la cause du R. P. Braun de celle de la Compagnie de Jésus. Sa conduite, dans cette circonstance a été une violation évidente des traditions de respect pour l'autorité suivies, en tous lieux, par les Pères de cette société et ne saurait faire oublier le dévouement héroïque, le sang versé des Brébeuf, des Lallemand, et de tant d'autres, là même où le Père Braun ne trouve rien de mieux à faire que de..."

Jamais les torts d'un membre ne nous feront déprécier tout un ordre qui a si bien mérité de la religion, et qui, à cause des persécutions qu'il subit actuellement, possède plus que jamais les sympathies de l'univers catholique. Mais il n'en est pas moins vrai que le Révérend Père en abusant de sa position, pour faire des insinuations injurieuses contre ses supérieurs, s'est gravement compromis en même temps qu'il a jeté sur toute cette belle fête des Noce d'Or un

sombre et malheureux nuage que *Pinsolent triomphe du Nouveau-Monde* ne parviendra pas à dissiper. Ah! l'hypocrite! il sait bien qu'il a fait là le plus indigne affront à la belle compagnie de Jésus. Mais peu importe! il veut, lui, jeter du beurre aux yeux des ignorants et faire croire en louant le corps des Jésuites que le Révérend Père Braun a pu avoir tort. Ce n'était pas assez de torturer ainsi cette sainte compagnie dans l'un de ses membres; M. Turcotte devait encore lui donner le baiser repoussant de Judas.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Esperance.

Commandements.

DECALOGUE DE L'EPOUSE.

1. Femme, à six heures tu te lèveras, Et tu prieras Dieu convenablement.
2. Nettoie et bien propre tu te changeras, Et feras à déjeuner vitevite.
3. Ta maison et toi tu déjeuneras, A sept heures invariablement.
4. Tous les jours, tu soupe au feu tu mettras, Sur les huit heures invariablement.
5. Le soir au besoin tu boulangeras, Et pèleras tes patates mêmevite.
6. Tous les autres repas tu régleras, Et observeras volontairement.
7. Couture et autre ouvrage tu feras, Sans aller ailleurs payer chèrement.
8. A ta maison tu travailleras, Et mettras de l'ordre pareillement.
9. Tes enfants avec toi tu garderas, Et les élèveras chrétiennement.
10. Tous ces préceptes tu accompliras, Et iras au ciel bien certainement.

LES SEPT COMMANDEMENTS DE L'EPOUX.

1. Sur les cinq heures tu te lèveras, Et réchaufferas ta maison vitevite.
2. Seul, à genoux tu te prosterneras, Et adoreras Dieu dévotement.
3. Ton corps bien repu tu travailleras, Et feras tous tes travaux promptement.
4. Vieille routine tu repousseras, Et suivras le journal décidément.
5. Tes garçons et filles tu instruiras, Et apprendras à vivre sagement.
6. Toute liqueur forte répudieras, Et boiras de l'eau pure seulement.
7. Ces commandements tu observeras, Et t'en reposeras sagement.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Esperance.

DECALOGUE D'UN ETUDIANT EN DROIT.

Mon ami V., qui, entre parenthèses, a tant d'esprit qu'il aurait pu inventer les boutons à quatre trous, a commis le décalogue suivant. Nous le livrons aux réflexions de nos confrères:

- 1e. A six heures te lèves-tu
Tous les matins promptement.
- 2e. A six et demi marches-tu
Pour ta santé vitevite.
- 3e. A sept étudies-tu
Tous tes autres sagement.
- 4e. A huit déjeuneras-tu
De viande et beurre frolement.
- 5e. A huit et demi fumeras-tu
Les bon tabacs modérément.
- 6e. A neuf bavardes-tu
Chez tes patrons sagement.
- 7e. A dix copies-tu
Factures et le reste habilement.
- 8e. A midi repousses-tu
Pendant ton heure joyusement.
- 9e. Un petit coup avaleres-tu
Pour t'égayer, de temps en temps.
- 10e. Ton confesseur visiteres-tu
Pendant l'année pas trop souvent.

Des cartes de visite sont imprimées sur commande au Bureau de l'Esperance.

Dans la soirée de la grande fête des Noce d'Or, Mgr. de Montréal reçut de Rome le télégramme suivant:

" Le Souverain-Pontife donne la bénédiction apostolique à l'Evêque de Montréal, prêtre depuis cinquante années. Il fait des vœux pour que Dieu multiplie la foi dans ses vertus, et lui accorde d'heureuses années."

DESAUTELES.

En voici un acte de Mgr. l'Archevêque Taché:

Fort Garry, Manitoba, 29 oct. 1872.
A S. G. Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal.
Respect, amour et reconnaissance, en mon propre nom, et en celui de clergé, des communautés religieuses et des fidèles.

L'ARCHEVÊQUE TACHÉ.

NOCES D'OR.

Le format de notre journal ne nous donnant pas assez d'espace, nous avons été forcé de ne publier qu'un très-court compte-rendu de la grande et belle fête qui a eu lieu à Montréal à l'occasion du cinquantième anniversaire de prêtrise de Monseigneur Bourget, le vénérable et vénéré doyen de l'Episcopat canadien.

Monseigneur Bourget a dû accepter en cette circonstance mille adresses, priant à qui mieux mieux l'éclat de ses vertus et l'excellence de ses œuvres.

Nous publions aujourd'hui celle qui lui ont présentée les Frères de la Doctrine Chrétienne. Nos lecteurs seront heureux de la lire sur notre premier page.

FAITS DIVERS.

—Depuis, le mois de janvier, entre six et sept mille alsaciens sont arrivés à New-York. Grand nombre d'autres arrivés, à raison de l'occupation de leur pays par les allemands. Dès leur arrivée, ils sont sous la protection de la Société Alsacienne et Lorraine de New-York, qui s'occupe de pourvoir à leur établissement. Deux cents familles Alsaciennes vont bientôt s'établir près d'Alexandrie, en Virginie.

—Nous apprenons avec plaisir que les propriétés de journaux de Québec, et ceux des townships doivent suivre l'exemple de leurs confrères de Montréal et augmenter le prix de la souscription à leurs journaux. Cette démarche n'est que raisonnable et nous sommes heureux d'annoncer qu'elle est reçue favorablement par le public, tant de la ville que de la campagne.

—Mineros.

—Nous lisons dans l'Echo de Londres, du 16 du mois dernier:

" Sir George E. Cartier, baronnet, a eu une entrevue avec le comte de Kimberley, au bureau des Colonies, dans la journée de samedi, au sujet de questions relatives au Canada."

—M. le Recteur de l'Université-Laval a été nommé membre du Bureau des Examineurs des Ecoles Catholiques à la place de Son Honneur le juge en chef Duval, qui a donné sa démission.

—Cette année 643 vaisseaux sont entrés dans le port de Montréal contre 557 pour la période correspondante de 1871, étant une augmentation de 89 navires océaniques.

Les recettes du Grand-Tronc pour les six mois expirés le 30 juin 1872 se sont élevées à £869,479 sterling, tandis que pour les six correspondants de 1871, elles n'étaient que de £776,883 sterling, étant une augmentation en six mois de £92,597. Les diverses dépenses d'exploitation, d'administration et de renouvellement ont tout absorbé, moins £1,652.

ATTENTION! ATTENTION! —M. F. X. Toussin, fils, qui tient son épicerie au coin des rues des Fossés et Grant, vis-à-vis l'Ecole des Frères, se sert aujourd'hui de nos colonnes pour annoncer au public de la ville comme aux gens de la campagne que son épicerie est la plus complète et la plus abordable de tout le monde, à toutes les demandes.

News —Mardi dernier, le 5 novembre.

J. B. Raymond, pilote résident à Québec, s'est noyé à la Rivière-du-Loup. En voulant embarquer dans la barque Jane, il est tombé à l'eau. Les personnes présentes s'empressèrent de lui porter secours, mais trop tard malgré leur empressement. Le défunt était âgé d'environ 60 ans.

—Mercredi dernier, vers midi, un cheval appartenant à M. Jacques Falardeau de St. Sauveur, est tombé mort en montant la côte de la Montagne.

—La maladie fait beaucoup de victimes parmi les chevaux. Aussi, n'y a-t-il plus de prix qui paie les services des charretiers.

—Dans la nuit de lundi à mardi, vers une heure et quart du matin, des voleurs se sont introduits chez MM. Chiniq et Baudet, par une fenêtre du bureau qui se trouve en arrière de la maison. Ce qui est singulier, c'est que la fenêtre par laquelle se sont introduits les voleurs se trouve au deuxième étage.

Une fois entrés, nos individus ont fait une inspection au magasin où ils se sont munis d'un ciseau. C'était bien là l'outil nécessaire pour ouvrir sans clefs le coffre-fort dont le contenu leur eût été assez agréable.

Le gardien, ou Storeman, couché dans une chambre de l'étage supérieur, s'éveilla au bruit fait par les voleurs, et descendit rapidement au deuxième étage. A peine arrivé à la porte du bureau, il fut accueilli par plusieurs coups de pistolet, et une balle lui entra dans la cuisse.

Le gardien tira aussitôt son revolver et fit feu, mais sans atteindre personne. Les voleurs s'enfuirent au plus vite, emportant sur eux une vingtaine de piastres.

Ce qui est encore singulier, c'est que lorsque le gardien sortit pour appeler au secours, deux hommes passèrent près de lui à la course, en criant eux aussi au secours.

Il n'y a que les employés du Morning Chronicle qui sont accourus aux cris du gardien.

Le nom de ce dernier est Edouard Lavoie. La balle n'a pas encore été extraite de la cuisse du gardien.

Pas de nouvelles des voleurs.

—Les Indiens ont égorgé quatre hommes, six femmes et quinze enfants, près de Granberry, comté de Hood, Texas.

—Lundi dernier, c'était la fête de M. le grand Vicarier Ch. Ol. Caron, supérieur du collège des Trois-Rivières. Dimanche, la communauté présentait ses vœux, avec l'expression de sa reconnaissance filiale au bien-siné Supérieur.

Une adresse fut aussi présentée par les Frères au Révérend M. Baillyson, curé de la ville de Trois-Rivières, dont la fête tombait également dimanche. Il y eut musique et chant, et à cette occasion différentes langues furent prononcées par les élèves.

—Des dépêches du Haut-Canada nous apprennent que l'épizootie vient de se déclarer sur les volailles dans certaines localités et qu'un grand nombre sont mortes. C'est un étouffement qui les prend dans le gosier et elles ne peuvent ni manger ni même boire. On dit aussi que l'épizootie se répand aussi sur les vaches, et que plusieurs en sont atteintes sérieusement. C'est là probablement la cause donnée par certains vendeurs de lait pour ne pas fournir à leurs pratiques la quantité de lait demandée.

BISCUIITS DE GINGEMBRE.—A deux pintes de farine détrempées avec une pinte de mélasse, ajoutez une cuillerée de beurre, une cuillerée de gingembre moulu, une cuiller à thé de cannelle, une cuiller à thé de bicarbonate de soda que vous aurez fait dissoudre dans un peu de lait de beurre ou de crème pure; roulez votre pâte mince, servez-vous du coupe-pâte pour la couper et donnez aux biscuits la forme voulue, et faites cuire promptement.

—Nous apprenons avec plaisir que M. Damien Rolland, de la Maison Rolland de Montréal, dans un dernier voyage en Europe, s'est mis en relation avec M. Santon, libraire de Paris, une des meilleures maisons de cette spécialité, et s'est entendu avec ce monsieur pour établir à Paris, une agence pour toutes les publications canadiennes; livres, brochures, journaux etc. C'est une heureuse idée dont la réalisation ne manquera pas d'être très profitable.

—M. Théophile Gauthier, Poète et nouvelliste, vient de mourir à Paris.

—Des lettres reçues par la dernière maille d'Angleterre annoncent que la santé de Sir G. E. Cartier s'améliore quelque peu. Il est toujours sous les soins du Dr. Johnson.

—On annonce qu'il sera construit trois cent-cinquante maisons, cet hiver, dans le canton de Metgermet Beauce, pour recevoir les immigrants français devant être envoyés en cette province, le printemps prochain, par les soins de la Société Forêtérière de France.

A TRAVERS LA VILLE. — Epizootie.—Depuis quelques jours, cette maladie terrible sévit avec rigueur dans toutes les principales villes de la Puisseance. Le nombre de chevaux atteints de ce fléau, qui fait son apparition généralement en automne, est déjà considérable et menace de devenir contagieux. A Toronto, on ne songe plus au luxe des voitures, les chars urbains même font leur service très irrégulièrement, et la classe aisée se voit, faute de chevaux, dans la nécessité de faire ses courses à pied. En présence d'un pareil mal, on songe naturellement aux plus efficaces moyens de le guérir; comme tout le monde ne peut pas payer la note généralement élevée du marchand, il est bon de connaître les recettes en vogue.

Nous suggérerions l'emploi de la **Poudre Dépurative** et de **Fausse**, dont les qualités précieuses ont été reconnues pendant les grandes épidémies qui ont visité simultanément l'Angleterre et l'Ecosse. Ce remède simple dans son application produit des résultats merveilleux.

Il est en vente chez MM. Giroux et Frère, J. Burke et W. Drumet, Saint-Roch, où ces messieurs se font un plaisir de donner les renseignements nécessaires.

—Il y a conflit entre la Chambre Haute et la Chambre Basse de la Diète Prussienne à l'occasion d'un projet de loi accordant aux districts ruraux la faculté de se gouverner eux-mêmes, projet de loi qui a été adopté par la Chambre des Députés à la dernière session et qui est venu devant la Haute Chambre, où elle rencontre depuis une opposition déterminée. La majorité des députés menacent de résigner leurs sièges, si la Haute Chambre refuse de passer cette loi. L'Empereur s'est déclaré en faveur du projet de loi; il a exprimé hier au Président de la Haute Chambre son désir qu'il fût adopté.

Une dernière dépêche nous apprend que la Haute Chambre a finalement rejeté la mesure et que la Diète est dissoute. Le gouvernement prussien battu sur cette mesure appellera au peuple, par de nouvelles élections, qui vont se faire immédiatement.

—Les inondations continuent en Italie, et les habitants de plusieurs villes, sur les rives du Pô, sont frappés de terreur, vu l'augmentation continuelle de l'inondation qui menace de tout détruire. On a organisé des secours pour ces malheureux.

Une autre catastrophe vient d'avoir lieu, c'est un effroyable ouragan qui a balayé la province de Syracuse. Des villages ont été en partie détruits et 23 personnes ont péri sous les ruines.

—Les dernières dépêches annoncent que le choléra ravage en Prusse et en Autriche. A Buda, capitale de la Hongrie, le fléau sévit d'une manière épouvantable. Sur 94 cas, 27 personnes sont mortes. On signale en même temps son apparition en Irlande. Il y a eu un cas de mortalité à Wexford. Depuis le printemps, il a suivi une marche progressive d'Asie en Europe, il est fort à craindre qu'il ne s'arrête pas là.

—Le jour et l'heure que l'on choisit pour visiter un ami ne sont pas toujours l'heure et le jour où cet ami se trouve chez lui, prêt à recevoir; l'on s'explique maintenant l'avantage des cartes de visite. Une carte est chargée de vous présenter, vos obligations sont accomplies, vous n'avez plus qu'à attendre que votre ami vienne vous voir, ou donner sa carte à son portier.

Le **Bureau de l'Espérance** des cartes de visite, tant pour les personnes que pour messieurs, sont imprimées avec goût et à très-bas prix.

NANANES.

Aux Trois-Rivières, le 4 No
B. A. Boudreau, Ecuyer, avocat, en courant, la dame de
A. Plessis-ville de Somerset, le monde un fils.
Dame de M. N. C. Cornier, marchand, en courant, la

DECES.

A Montréal, le 30 du courant, à l'âge de 4 mois et 2 jours, Marie Aimée Thérèse Eugénie, sixième enfant de F. X. A. Trudel, écrivain.

Décédée subitement à Hudson, Michigan, à l'âge de 30 ans, d'une fièvre bilieuse, Madame Marie Geneviève Devoit, épouse de Edouard Bayard, autrefois résident à Chicago, Ill., et originaire de Goudrevange, Lorraine.

A Lévis, le 1er novembre courant, à l'âge de 7 ans et 3 mois, François-Xavier, enfant de M. Adolphe Dion, sculpteur.

Lundi matin, au faubourg St. Jean, Dame veuve Marguerite Cardinal, épouse de feu Sieur Joseph Boutin, à l'âge de 71 ans.

Annances Nouvelles.

AGENCE GENERALE.

Ceux qui ont des maisons à louer ou à vendre pourront s'adresser avec profit au bureau de l'Espérance, et nous leur trouverons des acheteurs et des locataires. Nous donnerons aux citoyens qui veulent acheter ou louer des maisons tous les renseignements qu'ils demandent.

Nous nous constituons agent pour argenter à prêter, pour assurances contre le feu et sur la vie, et pour toute mis-ion quelconque qu'on voudra bien nous confier.

Nous nous chargerons aussi, à des taux modérés, de la rédaction de requêtes, circulaires, correspondances, lettres, etc., etc.

M. NAZAIRE BOUCHARD, LIBRAIRE,

Annance au public qu'il a en magasin des Cahiers pour la Tenue des livres comptés, et des Cahiers de toutes sortes, du Papier en tout genre, etc., etc.

—Aussi—

Des livres de piété, différents livres dédiés à Saint Joseph, des contes moraux pour les enfants et les jeunes personnes, et divers objets de piété.

ENTRE AUTRES:

Médailles de Saint Benoît, Cordons de Saint Joseph, etc., etc.

—Aussi—

"Notices sur l'archiconfrérie du cordon de Saint Joseph, contenant les guérisons miraculeuses obtenues par cette sainte pratique," par le R. P. Huguet, jésuite. (Six sous.)

Le tout vendu au comptant, mais à bon marché, chez M. NAZAIRE BOUCHARD, Rue St. Joseph, à deux pas du marché Jacques-Cartier. Québec, 9 novembre 1872, tm.

Rousseau & Williams.

Tout en remerciant leurs nombreuses pratiques du patronage libéral et constant qu'elles leur ont accordé, ont la grande satisfaction d'annoncer qu'ils ont transféré leur manufacture au Marché du Palais. Ayant reçu par la barque "Barbades," en ligne directe de Glasgow un nouvel assortiment de Machines de première classe, ils sont prêts à entreprendre toutes sortes d'ouvrages d'Engins, de Châssis de Fer, de Moulins à Farine, et à Scier. Ils ont toujours en magasin des Machines à Bordes, Lattes et des Allumettes, des Charrues et des fontes de charbon de différents modèles, d'Essieux Brevetés, de Presses à Copier, de Cries, etc., etc., et d'ouvrages de Moulins de seconde main.

On monte et l'on répare les Machines sous le plus court délai. Québec, 9 novembre 1872. Im.

LE ROUSSIGNON

A l'honneur d'informer le public de la ville et les gens de la campagne, qu'il possède un ASSORTIMENT COMPLET d'Excellents Vins et de toutes sortes de Liqueurs, ainsi qu'un assortiment complet de Thé, Café, Sucre, Sirop, etc., etc., etc. Le tout est vendu à des prix qui défient toute compétition.

Quand l'on veut être très-bien servi, et ne payer qu'un PRIX RAISONNABLE, on va s'adresser au soussigné.

F. X. TOUSSAINT, FILS,

Coin des rues des Fossés et Grant, Vis-à-vis l'Ecole des Frères. Québec, 9 nov. 1872. Im

A. G. GIFFARD,

A le plaisir d'informer ses amis et le public qu'ayant passé deux années aux Etats-Unis à étudier la peinture sous les meilleurs artistes, prendra des portraits d'après nature ou d'après de bonne photographie, en ayant le soin de lui indiquer le teint ainsi que la couleur des yeux et des cheveux.

No. 28 Rue Prince-Edouard, ST. ROCH, QUEBEC.

12 octobre 1872.

AVIS.

Leçons de Français, d'Allemand et de Mathématique par un professeur Belge.

M. PIERARD,

Libraire, Rue St. Jean, No. 41, Haute-Ville. 12 octobre 1872.

R. PAMPHILE VALLÉE,

NOTAIRE PUBLIC. BUREAU D'AFFAIRES: 21 Rue Garneau, HAUTE-VILLE.

Il se chargera, outre les affaires ordinaires de la Profession, de la rédaction de requêtes, Correspondances, Mémoires, Circulaires; aussi d'affaires monétaires, et d'engages.

Soliciteur pour "L'EQUIDATION DE NEW-YORK," Assurance sur la vie (Première assurance de monde entier; affaires en 1871: un déla de QUARANTE-MILLIONS DE PIASTRES.)

19 Octobre 1872.

Annances Nouvelles.

Nouvelles Importations.

Le soussigné a l'honneur d'informer les Messieurs du clergé des villes et des campagnes, et tous les citoyens de Québec qu'il vient de recevoir directement d'outre-mer un assortiment complet de livres de philosophie religieuse et d'exposition des dogmes catholiques, parmi lesquels les

OEUVRES COMPLETES, DE MGR. DE SEGUR,

et un grand nombre de livres de piété, parmi lesquels le MOIS DES AMES DU PURGATOIRE. (30 sous)

Le public trouvera aussi à la librairie du soussigné un grand nombre de livres de littérature, de contes moraux pour les jeunes personnes et les enfants, de manuels d'économie domestique, de manuels à l'usage des cuisinières, et de divers corps d'artisans, et mille autres livres.

—Aussi—

NOUVEAU TESTAMENT, par Mgr. Baillargeon. (\$1.25.)

Le soussigné appelle de plus l'attention du public sur sa cave l'une des mieux assorties en Eau-de-Vie de Chaloopin, de Martel, de Jules Robin, de la Société des propriétaires; Eau-de-Vie de Champagne, d'Armagnac, et de Genièvre [Gin de la meilleure qualité]; en Vins d'Oporto, de Bourgogne, Muscat, Malaga, Sherry.

COMME PAR LE PASSE,

Sa cave renferme un assortiment considérable de VINS DE MESSE, tels que

Vin de Sauterne,

Vin de Sicile,

Vin Barsag,

Vin Colli Ingham,

Vin Colli très-doux.

Ces vins sont tous analysés et garantis très-purs pour la messe.

PRIX TRES MODERES.

J. A. LANGLAIS.

Rue St. Joseph, vis-à-vis l'Eglise de Saint Roch. Québec 2 novembre 1872. 1a

F. X. LEPAGE.

34, Rue de la Couronne.

A l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de compléter ses achats pour la saison d'automne, de Marchandises Soignées provenant des premières maisons d'Europe et de la France.

Les marchandises achetées spécialement pour le commerce sont prêtes maintenant à être offertes au public à des conditions qui défient toute compétition tant pour les prix que pour la qualité, vu qu'elles ont été achetées avant la hausse qui s'est fait sentir cet automne.

L'assortiment considérable qui est maintenant en magasin se compose de Tweed Canadien, Ecossois et Anglais, Drap foule et double foule, Drap de Pilote, de Castor, Reversible noir et de couleur, Flanelle rouge, blanche, de couleurs, Couvertes, Winceys, Etouffes à Robes, etc., etc.

—Aussi—

50 Pièces de Drap de Pilote à une grande réduction.

—DE PLUS—

Six mille piastres de Marchandises achetées à Montréal provenant d'une banqueroute, qui seront vendues à des prix qui défient toute compétition.

Une visite est sollicitée.

F. X. LEPAGE.

No. 34, rue de la Couronne.

12 octobre 1872.



Hot. l du Gouvernement, Ottawa,

Mardi, le 2e jour d'Octobre 1872.

PRESENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL,

Sur la recommandation de l'honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 5ème section de l'acte 31 Vic. chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à son Excellence d'ordonner et il est, par le présent ordonné, que la Baie Saint-Paul, en la Province de Québec, soit et est par le présent constituée et érigée en poste de douane comme succursale du port de Québec.

JOS. G. COTÉ

Greffier Adjoint du Conseil Privé.

12 octobre 1872.

CARTE GEOGRAPHIQUE.

Carte de la Province de Québec, Canada, dressée au Département des Terres de la Couronne, par Eugène Taché, écuyer, assistant-commissaire, très-belle carte, de quatre pieds et huit pouces de large sur trois pieds et deux pouces de haut, montée sur toile, 2 rouleaux: 4 piastre.

En vente au comptant chez M. L. CREMAZIE,

12, rue Beaud. 12 octobre 1872.

LA PISCICULTURE.

La Pisciculture et la production des saumons par A. Jourdié, 30 gravures dans le texte.

Tratté de Pisciculture pratique ou des procédés de multiplication et d'incubation naturelle et artificielle des poissons d'eau douce, par J. P. Koltz, chevalier de l'ordre R. G. D. de la couronne de chéne, garde général des eaux et forêts, 3e édition.

En vente au comptant chez M. L. CREMAZIE, 12, rue Beaud. 12 octobre 1872.

Annances Nouvelles.

AVIS.

Le National journal quotidien, est distribué à domicile par un porteur spécial; les personnes qui voudront s'abonner voudront bien s'adresser à M. F. O. Beaulieu No. 19 Rue St. François St. Roch Québec.

BIERE NORVEGIENNE.

BRASSERIE DE CHRISTIANIA.

Les soussignés ont reçu quelques caisses de Bière de Norvège, embouteillées par P. T. Duborgh, de Christiania, par le steamer "Woodham."

DION & DUBEAU,

12 octobre 1872.

NAZAIRE TURCOTTE.

MARCHAND-EPICIER,

(En Gros et en Détail)

QUAI DE HUNT,

BASSE-VILLE, QUEBEC.

JOSEPH LEGARE.

SELLIER.

Coin des Rues du Pont et Richardson,

ST. ROCH QUEBEC,

A constamment en main le meilleur assortiment de Harnais, Colliers, Guides, Selles, etc. Les gens de la campagne sont respectueusement priés de visiter son établissement avant d'acheter ailleurs.

Tous les ordres seront exécutés sous le plus court délai et à des

PRIX TRES MODERES.

SI VOUS VOULEZ OBTENIR

DES

Glaces de Miroirs.

FRANCAISES ET ALMANDE.

De toutes les grandeurs,

CADRES OVALS ET CARRÉS,

CHROMOS, ETC., ETC.

ALLEZ CHEZ

A. BELANGER.

DOREUR,

9, rue et faubourg Saint-Jean,

QUEBEC,

Et vous aurez l'article le mieux travaillé au prix du plus commun.

21 octobre 1872. 2m

Un parent meurt; vous avez un grand nombre d'amis à inviter à ses funérailles. Vous venez alors au bureau de l'Espérance, et là l'on vous imprime vingt-cinq, cinquante, cent, deux-cents lettres funéraires, à un prix qui défie réellement n'importe quelle compétition, et l'on vous sert comme vous voulez être servi.

Voulez-vous un porteur pour faire distribuer ces lettres funéraires? Adressez-vous au bureau de l'Espérance.

LA SANTE.

La santé de l'esprit et du corps par la gymnastique étendue sur les exercices du corps depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, leurs progrès, leurs effets merveilleux, leurs diverses applications et leur combinaison avec l'hydrothérapie, par Eugène Paz, 2e édition.

En vente au comptant chez M. L. CREMAZIE,

12, rue Beaud. 12 octobre 1872.

Des lettres funéraires sont imprimées sur commande au bureau de l'Espérance.

Avis important aux messieurs du clergé.

Le soussigné a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé des villes et des campagnes qu'il vient de recevoir directement de France et d'Espagne un assortiment considérable de VINS DE MESSE, tels que Vin de Sauterne, Vin de Sicile, Vin Barsag, Vin Colli Ingham, Vin Colli très-doux. Ces Vins sont tous analysés et garantis très-purs pour la messe.

Aussi un grand assortiment d'Ornements d'Eglise, consistant en Chaussures de toutes sortes confectionnées et non confectionnées, Franges d'or fin et mi-fin de toutes sortes et Glades, Vases pour fleurs, Bénitiers, Candelabres, etc., etc., et une infinité d'autres articles trop long à énumérer.

Messieurs les curés et les chefs de famille sont spécialement invités à venir visiter sa cave, qui est sans contredit une des mieux assorties de la ville, soit en Eau-de-Vie de Chaloopin, de Martel, de Jules Robin, de la Société des propriétaires; Eau-de-Vie de Campagne et d'Armagnac, Eau-de-Vie de Genièvre (Gin de la meilleure qualité); Vin d'Oporto, Vin de Bourgogne, Vin Muscat, Vin Malaga, Vin Sherry, etc., à des prix très-réduits.

J. A. LANGLAIS,

Rue St. Joseph, St. Roch.

7 octobre 1872. Des lettres funéraires sont imprimées sur commande au bureau de l'Espérance.

ANNONCES NOUVELLES.

MUSIQUE NOUVELLE.

HUIT MELODIES POUR CHANT

AVEC
Accompagnement de Piano.

PAR
LEON JOURET.

1. Ritournelle.
2. J'aime à chanter.
3. L'Absent.
4. L'Évangile des Champs.
5. Le Collier de Cœurs.
6. Printemps.
7. Promenade aux Champs.
8. Le Franc Archer.

En vente chez
R. MORGAN,
Marchand de Musique,
16, rue la Fabrique.

7 octobre 1872.

**LA COMPAGNIE
D'INSTRUMENTS AGRICOLES
DE QUEBEC.**

AVIS.

La Compagnie ci-dessus informe le public qu'elle est prête à prendre des commandes pour toutes sortes de **MACHINES AGRICOLES**, telles que :
Machines à raboter le fer et le bois,
Tours à fer et à bois,
Scies de toutes sortes, Scies rondes montées dans tous les genres, et Eclisses de toutes sortes.
Machines à marteler et à percer.

—AUSI—

Toutes espèces d'**INSTRUMENTS ARATOIRES**, tels que :
Faneuses,
Fanneuses,
Charrois,
Semoirs,
Rateaux,
Cribles,
Barrages,
Herse,
Coute-paille,
Moissonneuses,
Machines à laver,
Moulin à battre,
Presses et Chandrouseries de tout genre pour l'agriculture.

Cette Compagnie vient d'établir une fonderie d'après les nouveaux principes américains.
Elle n'emploie que la première qualité de fonte et charbon, et se fait une spécialité d'exécuter dans tous les genres.
Tous ses travaux sont exécutés avec la plus grande ponctualité.

S'adresser à la Manufacture, à Bédardville, Saint-Sauveur, près Québec,
PIERRE LEGARE,
Gérant de la Compagnie,
ou à **R. P. VALLEE,**
Sect.-Trésorier.

7 octobre 1872.

A VENDRE

**Manufacture d'Instruments Agricoles
DE QUEBEC**

Des **MOULINS** à battre perfectionnés et améliorés d'après le dernier système américain pour un cheval ou deux chevaux.
S'adresser sur les lieux, à St. Sauveur de Québec, ou à **R. P. VALLEE,**
Sect.-Trésorier.

7 octobre 1872.

J. B. THIBEAudeau,
MARCHAND-ÉPICIER,
No. 123, Rue St. Vallier,

A l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un magasin d'Épicerie, Vins et Liqueurs, où l'on trouvera toujours un bon assortiment de Thé, Café, Sucre, etc., Cassonade, Sirop, Melasse, Tabacs, Jambon, Fromage, etc.

—AUSI—

Vin Blanc, Vin Rouge, Eau-de-Vie, Genièvre, Whisky, Todd, Jamaïque, etc., etc.

Ces articles étant achetés à de bonnes conditions, ils peuvent être livrés à des prix qui défient toute compétition.

On demande une visite.

J. B. THIBEAudeau.

N. B.—J. B. T. a l'honneur de prévenir le public qu'il continue comme par le passé à tenir son Magasin de Fruits No. 62, Rue St. Pierre, où l'on trouvera toujours un assortiment de Fruits et Légumes de la Province et des États-Unis, le tout à des prix très modérés. Il espère, par l'attention et la régularité qu'il mettra à servir ceux qui l'honoreront de leur visite mériter comme par le passé une part de patronage public.

Québec, 7 octobre 1872.

MUSIQUE NOUVELLE.

L'ALOUETTE

Charmante romance de salon.

Paroles de S. Barragney, musique de F. Buisson.

PRIX.....25 centimes.

Publiés et à vendre par
A. LAVIGNE,
Marchand de Pianos et de Musique,
111, rue St. Jean,
Banque d'Épargne.

12 octobre 1872.

ANNONCES NOUVELLES.

Le Meilleur Placement !

Caisse d'Épargne et d'Assurance de Vie.

Sur le système TONTINE, récemment introduit, par l'**ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS**, ou véritable idéal d'un

ASSURANCE SUR LA VIE !!

GARANTIE PARFAITE et INCONTESTABLE reconnue par nos meilleurs journaux financiers canadiens. Le *Monetary Times* de Toronto disait en décembre et mars derniers : "Les succès et les progrès de l'**ÉQUITABLE** sont sans parallèles jusqu'à ce jour."

DEPÔTS PROGRESSIFS, proportionnels aux nouveaux risques, volontairement faits tous les 6 mois dans le *Treasor* à Ottawa. Cet acte libéral et équitable a fait dire au *Daily Telegraph* de Toronto, que l'**ÉQUITABLE** pouvait désormais être considérée "as a Canadian and Home Company."

Affaires nouvelles pour l'année terminée le 1er janvier 1872 :

\$ 41,804,027.

Depuis cinq années consécutives l'**ÉQUITABLE** est à la tête de toutes les compagnies du monde entier.

Actif au 1er janvier 1872.....\$18,000,000
Revenu annuel (cash).....3,000,000
Surplus au 1er janvier 1872.....1,700,000

**LE NOUVEAU FONDS
D'ÉPARGNE et d'ASSURANCE TONTINE**

"Est une découverte financière destinée à opérer une révolution complète dans les Assurances SUR LA VIE."

C'est là l'opinion des plus grands financiers du jour. Ce magnifique système, tout en rendant pleine justice aux assurés qui meurent de suite, consiste à accorder de grands profits à ceux qui atteignent les périodes de 10, 15 et 20 ans de la Tontine. Mais si par malheur un assuré meurt, avant l'expiration de la période, choisie par lui dès le début, alors ses héritiers reçoivent le "montant total de la police" qui souvent égale 4,000, 2,000, 1,000 et 100 pour cent de plus que la somme payée par l'assuré.

Aussi, le Fonds d'Épargne de l'**ÉQUITABLE**, obtient-il tous les jours par tout le Canada, les États-Unis et l'Angleterre même, les succès les plus éclatants. Des centaines de banquiers, financiers, marchands et hommes de profession instruits et éclairés, annulent tous les jours les polices qu'ils possèdent dans d'autres compagnies, pour placer leurs capitaux dans l'Assurance Tontine de l'**ÉQUITABLE**.

Illustrations des privilèges accordés dans le Fonds d'Épargne Tontine de l'Assurance "Équitable."

Sur une police de \$10,000 l'Age d'entre 37 ans.
Prime annuelle (taxe ordinaire sans augmentation) \$281.70.

1er Privilège : Police achetée par la Compagnie.
A l'expiration de 10 ans, remboursement de 104 par 100 des primes payées.
A l'expiration de 15 ans, remboursement de 151 par 100 des primes payées.
A l'expiration de 20 ans, remboursement de 201 par 100 des primes payées.

2ième Privilège : POLICE ACQUITÉE.
A l'expiration de 10 ans.....\$ 7,000 par \$10,000
" 15 ".....14,000 " "
" 20 ".....22,000 " "

3ième Privilège : UNE RENTE VIAGÈRE.
A l'expiration de 15 ans, rien à payer, au contraire rente viagère de \$175.50.
A l'expiration de 20 ans, \$647.40.

Ces estimés sont basés sur l'expérience du passé et ont mérité à leur tour l'approbation (par écrit publiée dans les pamphlets de l'**Équitable**) de l'homme le plus éminent en fait d'assurances sur la vie, et dont la réputation est universellement reconnue comme telle : le célèbre auteur du livre intitulé : "New Contribution Plan."

SHEPPARD HOMANS, Conseil et Aviseur.

Ce système a aussi reçu l'approbation des principaux banquiers, marchands et financiers de New York.

Pour plus amples informations, voir les pamphlets, rapports et circulaires déposés chez tous les représentants de l'**ÉQUITABLE** aux États-Unis et au Canada. New York, No. 120, Broadway, Canada, Montréal, 498, rue St. Jacques.

R. W. GALE, Gérant de la Peissance, **CARRAY & ROUTH,** Agents pour la Province de Québec, ou à **J. F. B.,** Boite 466, Québec.

7 octobre 1872.

POIS EN DECHARGEMENT.

4,000 MINOTS de Pois du Haut-Canada, beaux et bien cuisants, à bon marché, à bord de la berge.

—AUSI—

2,000 Minots d'Avoine.

J. B. RENAUD,
26 et 28, rue St. Paul.

7 octobre 1872.

LARD ET JAMBON.

500 Barils de Lard Mess, inspection de Québec.
200 " Thin Mess " "
200 " Prime Mess " "
100 " Prime Mess anglais " "
50 " Lard Prime " "
50 " Extra prime " "
100 Tinettes de Saindeux, fait à Québec.
100 " " à Montréal.

Jambons de Cincinnati préparés au sucre à Québec, entoilés et non entoilés.

À vendre par
J. B. RENAUD,
26 et 28, rue St. Paul.

7 octobre 1872.

ANNONCES NOUVELLES.

ATTENTION! ATTENTION!!

ÉDITION DE 10,000 EXEMPLAIRES ECOULÉE EN HUIT JOURS.

Débit énorme du petit recueil "Consolations à ceux qui pleurent" ou "Trésor des malades"; vol. in 32, contenant près de 300 pages et élégamment relié.

Cet excellent petit recueil dont toutes les familles devraient se munir, est par le même auteur que le "Trésor des Ames Pieuses"; il porte une approbation élogieuse de Mgr. de Montréal, et Mgr. l'Archevêque de Québec a écrit une magnifique lettre de recommandation. Le produit est destiné à une œuvre charitable du diocèse de Québec, ce recueil se vend seulement que **TRENTE SOUS.**

En vente à la librairie de
I. P. DERY,
47, rue St. Pierre, près du Marché Finlay,
Basse-Ville.

On trouvera aussi à cet établissement un assortiment tout nouveau de livres de prières couverts en velours, chagrin, cuir, etc., etc. Cantiques des Missions, le *Miroir des Ames*, *Manuel de Piété à l'usage des élèves du Sacré Cœur*, *Formulaire de prières dédié aux enfants de Marie*, *Paroissiens et Familiaux à gros caractères*, nouveaux cours anglais d'*Offendorff*, de *Bédard*, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, *Livres d'Écoles*, *Papiers de toutes sortes*, *Vins*, *Cire*, *Cierge*, etc., etc.

Messieurs les marchands sont priés de faire une visite avant d'acheter ailleurs.

I. P. DERY,
Libraire.

M. DERY a l'honneur d'informer aussi le public, qu'il a été nommé par la manufacture des **MOULINS A COUDRE DE BANNER**, de Sherbrooke, Agent pour la vente de ces moulinets, lesquels produisent les meilleurs certificats, et se vendent à très bas prix et conditions faciles.

I. P. DERY.

7 octobre 1872.

THEOP. HUDON,
Marchand-Importateur,
Encoignure des rues St. Joseph et de la Couronne, St. Roch.

Offre en vente au public québécois et aux gens de la campagne un assortiment des plus variés en **MARCHANDISÉS D'AUTOMNE et d'HIVER.**

PRIX MODÉRÉS.

7 octobre 1872.

AVIS A CEUX QUI ONT A BATIR.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à entreprendre la construction de maisons de toutes dimensions, dans tous les genres et dans tous les goûts, résidences de ville, maisons de campagne, couvents, églises, etc., etc.

Il a pour titre à la confiance du public une expérience de quinze ans dans sa ligne et il peut citer comme preuve de sa compétence, le fait qu'il compte parmi les nombreuses entreprises qu'il a conduites à bonne fin, des édifices de première classe, comme le superbe hôtel Victoria à Lévis, la splendide villa de M. John Ross, à Cacouna, les Cours et Prisons de Percé et Carleton, etc.

Le soussigné a à son service un maître-maçon et un peintre expérimentés, ce qui lui permet d'entreprendre toute espèce d'édifices, en un seul et même contrat.

Exécution dans le plus court délai. Conditions libérales et toutes satisfactions possibles.

ANDRÉ GINGRAS,
Menuisier-Entrepreneur,
Encoignure des rues Dorchester et St. Joseph, St. Roch de Québec.

7 octobre 1872.

AVIS.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

QUEBEC, 14 Octobre 1872.

Il est donné avis que, conformément à la 55e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le ou avant le vingt-septième JOUR DE NOVEMBRE PROCHAIN.

G. M. MUIR,
Greffier de l'As. Législative.

19 Octobre 1872.

BIBLIOTHEQUE DU JARDINIER.

Arbres fruitiers, taille et mise à fruits, par A. Pavis, 2e édition.

Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vicieuse culture, récolte et conservation des fruits, par M. A. DuBreuil, professeur d'arboriculture de la ville de Paris, 8e édition augmentée et complètement remaniée avec 207 figures dans le texte.

En vente au comptant chez
M. L. CREMAZIE,
12, rue Bunde.

12 octobre 1872.

ROMANCE NOUVELLE.

ENVOI DES FLEURS.—GOUNOD.

PRIX : 25 cents.

Cette délicieuse Romance, une des plus belles inspirations de Gounod, est en vente chez
A. LAVIGNE,
Marchand de Pianos et de Musique,
111, rue St. Jean,
Bâtisse de la Banque d'Épargne.

12 octobre 1872.

ANNONCES NOUVELLES.

BIJOUTERIES NOUVELLES !!

PH. BRUNET.

No. 69, rue St. Joseph, St. Roch, Qu. bec.

Le soussigné informe le public qu'il a reçu un nouveau assortiment de Bijouteries, consistant en
Montres d'Or et d'Argent,
Chaînes de Montre,
Pendants d'Or et en Or et en Jais,
Épinglées de tous genres.

—AUSI—

Un grand nombre d'autres Bijouteries en or et en plaqué français et américain qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

PH. BRUNET,
69, rue St. Joseph, St. Roch.

7 octobre 1872.

A l'Horloge Illuminée.

DUQUET & CIE.,
IMPORTATEURS

De Montres en or et en argent, de Services plaqués et d'argent pur, d'articles de fantaisie propres à être offerts en cadeaux de noces, et d'Horloges de toutes sortes pour salons, bureaux publics, etc., Jours de mariage fabriqués à l'ordre sous le plus court délai, et l'on se charge aussi de la fabrication à l'ordre de toute espèce de Bijouteries, telles que Chaînes en or pour Dames et Messieurs, Bagues, Boucles d'oreilles, Épinglées, Bracelets, etc., etc., et tous dans les derniers goûts et de la meilleure qualité.

Montres, Horloges et Bijouteries de toutes sortes réparées et garanties, et aussi toutes sortes d'instruments de physique, etc., etc.

DUQUET & Cie.,
No. 1, rue la Fabrique,
Haute-Ville.

7 octobre 1872. Ia

L. N. HENAUULT.
MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES,
No. 42, Rue St. Joseph, St. Roch.

Informe le public qu'outre ses achats réguliers d'automne et d'hiver, il vient d'ajouter à son assortiment déjà considérable, dans tous les départements, un lot immense de **MARCHANDISES NOUVELLES**, comprenant Drap de Pilote, de Moscou, Flanelle, coton jaune, Shirtings, Tweeds, etc., etc., le tout acheté à des conditions qui distancent toute compétition.

Il compte que sa ponctualité, les prix raisonnables et la qualité de ses marchandises lui mériteront comme toujours une part considérable du patronage public.

Maintenant en vente un lot considérable de marchandises mouillées à grand sacrifice.

7 octobre 1872.

ETABLIS EN 1860.

MAILLE JACOT.
IMPORTATEUR DE

MONTRES D'OR ET D'ARGENT,
Bijouteries en Or et en Jais,
ARGENTERIE, HORLOGES,
Et Articles de Fantaisie,
37, rue de la Couronne, St. Roch,
QUEBEC.

Montres nettoyées et réparées avec soin

PRIX MODÉRÉS.

2 novembre 1872. 3m

ÉPICERIES, VIN ET LIQUEURS.

NAPOLEON FILLION,
MARCHAND-ÉPICIER,
Coin des rues du Pont et de la Reine,

A l'honneur d'informer le public de Québec et de ses environs qu'il vient de compléter son assortiment de Vins, Liqueurs et d'Épicerie en général. L'assortiment comprend tout ce qui compose un magasin bien assorti, et l'on trouvera toujours à son magasin des effets qui ne laisseront rien à désirer sous le rapport du prix et de la qualité ;

TELSQUE

Gin, Whiskey, Toddy, Jamaïque, Old Tom, Brandy, Vins blanc et rouge, Liqueurs, Thé, Café, Tabac, Fromage, etc., tout ce qui concerne un général cette branche de commerce.

Il compte par sa ponctualité mériter comme par le passé une part de patronage public.

Une visite est sollicitée.

N. FILLION,
Rue du Pont, St. Roch.

7 octobre 1872.

ENGIN A VENDRE.

Le soussigné offre en vente un excellent ENGIN presque neuf de 40 à 50 forces avec tout le mécanisme nécessaire pour un moulin à scier le bois, à embourster, à faire le bardan, etc. Il donnera tous les renseignements nécessaires à quiconque désirerait faire cette acquisition avantageuse, ou à toute personne qui pouvant disposer de quelques capitaux, voudrait s'associer avec lui pour construire un moulin sur un terrain lui appartenant, à proximité de la rivière St. Charles.

S'adresser à
E. MARTINEAU,
Marchand de bois,
Rue St. Joseph, St. Roch.

7 octobre 1872.

MITAINES MITAINES
No. 10, rue Arago, St. Roch,
Mad. Frap. Guérard

de Québec et les gens de la campagne qu'elle mitaines douzaines de MITAINES TRES-MODÉRÉS.

1872.